



ILA CONSULTING

**International Links & Audit
Société d'Expertise comptable & de Commissariat aux comptes**

**Muslim Hands France
MHF**

Association immatriculée sous le SIREN 498845502

**Siège social : 155 rue du Docteur Bauer
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2022

Aux membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **Muslim Hands France** « MHF » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

En effet, en raison de l'importance du point décrit dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Une impossibilité de certifier avait été formulée sur les comptes annuels de l'exercice précédent.

Fondement de l'impossibilité de certifier

A l'issue de nos contrôles, nous ne disposons pas d'une assurance raisonnable sur le système de gestion des projets. Il ne permet pas, à ce jour, de garantir l'exhaustivité des enregistrements comptables et leur fiabilité.

Nous avons identifié des écarts significatifs entre les données de ce système et la comptabilité concernant les variations et les soldes des fonds dédiés pour les exercices précédents et l'exercice clos au 31 décembre 2022. Ces anomalies ont une incidence significative sur les comptes annuels de l'exercice clos.

Les incidences de ces limitations sur nos travaux ne sont pas clairement circonscrites.

La motivation de l'impossibilité de certifier ainsi établie permet à l'utilisateur des comptes de fonder son jugement en connaissance de cause.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de

commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier. ».

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

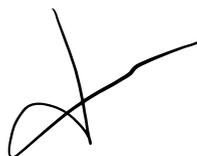
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 mai 2024

ILA CONSULTING

Commissaire aux Comptes

Représenté par Lamia ALLOULI



ILA CONSULTING

**66, Avenue des Champs Elysées
75008 Paris**



absolute ace

MUSLIM HANDS FRANCE

155, rue du Dr Bauer
93 400 Saint Ouen

COMPTES ANNUELS

DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Sommaire

Bilan et Résultat	1
Annexe aux comptes annuels	5
1- Préambule	5
2- Informations générales	5
3- Evènements significatifs et évènements postérieurs à l'exercice	6
4- Principes, règles et méthodes comptables	6
5- Notes sur le bilan- Actif	9
6- Notes sur le bilan- Passif	11
7- Notes sur le compte de résultat	16
8- Autres informations	19
9- Compte de résultat par Origine et par Destination (CROD)	20
10- Rapprochement des charges	22
11- Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)	28



Bilan et Résultat

MUSLIM HANDS FRANCE		BILAN ACTIF				
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022		Présenté en Euros				
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 330	1 297	1 033	0,01		
. Fonds commercial	3 000		3 000	0,03	3 000	0,04
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	94 997		94 997	0,97	94 997	1,25
. Constructions	201 621	12 508	189 113	1,94	197 421	2,59
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	254 360	133 140	121 220	1,24	137 007	1,80
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts	12 400		12 400	0,13	14 800	0,19
. Autres	8 911		8 911	0,09	8 409	0,11
TOTAL (I)	577 620	146 945	430 675	4,42	455 634	5,98
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes	5 673		5 673	0,06	9 725	0,13
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	20 740		20 740	0,21	9 459	0,12
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	9 263 134		9 263 134	95,07	7 114 830	93,43
Charges constatées d'avance	23 746		23 746	0,24	25 232	0,33
TOTAL (II)	9 313 292		9 313 292	95,58	7 159 247	94,02
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	9 890 912	146 945	9 743 967	100,00	7 614 881	100,00



MUSLIM HANDS FRANCE	BILAN PASSIF
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires	3 873	0,04	3 873	0,05
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	2 072 331	21,27	1 261 317	16,56
Excédent ou déficit de l'exercice	541 672	5,56	811 014	10,65
Situation nette (sous total)	2 617 875	26,87	2 076 203	27,27
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	2 617 875	26,87	2 076 203	27,27
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	4 265 517	43,78	4 448 035	58,41
TOTAL (II)	4 265 517	43,78	4 448 035	58,41
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	265 954	2,73	284 050	3,73
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 777	1,85	80 694	1,06
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	107 230	1,10	90 122	1,18
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 307 613	23,68	635 777	8,35
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	2 860 575	29,36	1 090 642	14,32
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	9 743 967	100,00	7 614 881	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				



MUSLIM HANDS FRANCE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Cotisations								
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens								
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services								
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation	4 218		949		3 269		344,47	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation comptable								
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels	9 738 499		8 613 885		1 124 614		13,06	
- Mécénats								
- Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	21 375		42 596		-21 221		-49,81	
Utilisations des fonds dédiés	2 544 176		1 741 429		802 747		46,10	
Autres produits	1 117		5		1 112		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)	12 309 386		10 398 864		1 910 522		18,37	
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks								
Autres achats et charges externes	1 137 666		821 190		316 476		38,54	
Aides financières	7 344 362		4 901 261		2 443 101		49,85	
Impôts, taxes et versements assimilés	47 932		50 215		-2 283		-4,54	
Salaires et traitements	612 550		535 766		76 784		14,33	
Charges sociales	199 527		159 269		40 258		25,28	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	45 592		37 172		8 420		22,65	
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés	2 361 658		3 071 948		-710 290		-23,11	
Autres charges	27 819		9 595		18 224		189,93	
Total des charges d'exploitation (II)	11 777 106		9 586 415		2 190 691			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	532 280		812 448		-280 168		-34,47	
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés	21 093		2 257		18 836		834,56	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change			863		-863		-100,00	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)	21 093		3 120		17 973		576,06	
CHARGES FINANCIERES:								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées	3 215		1 705		1 510		88,56	
Différences négatives de change			235		-235		-100,00	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (IV)	3 215		1 940		1 275		65,72	
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	17 878		1 180		16 698		N/S	



MUSLIM HANDS FRANCE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	550 159	813 628	-263 469	-32,37
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion		9 002	-9 002	-100,00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)		9 002	-9 002	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	3 425	11 074	-7 649	-69,06
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	3 425	11 074	-7 649	-69,06
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-3 425	-2 072	-1 353	-65,29
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 062	542	4 520	833,95
Total des produits (I + III + V)	12 330 479	10 410 985	1 919 494	18,44
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	11 788 807	9 599 971	2 188 836	22,80
EXCEDENT OU DEFICIT	541 672	811 014	-269 342	-33,20
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature	69 626	39 311		
Prestations en nature				
Bénévolat	62 747	62 545		
TOTAL	132 373	101 856		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	69 626	39 311		
Prestations				
Personnel bénévole	62 747	62 545		
TOTAL	132 373	101 856		



Annexe aux comptes annuels

1- Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 9.743.967 €.

Le résultat net comptable est un excédent de 541.672 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2- Informations générales

► **Objet social de Muslim Hands France**

Muslim Hands France (ci-après MHF), est une organisation non gouvernementale sans but lucratif, de solidarité nationale et internationale à vocation social et humanitaire.

Elle est fondée conformément à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

MHF a notamment pour objet d'organiser et mener des activités humanitaires et sociales en France et dans le monde, et d'apporter toute aide directe ou indirecte, morale ou matérielle, aux populations, quelles que soient les opinions philosophiques ou religieuses des bénéficiaires, sans discrimination de quelque nature que ce soit.

MHF est membre du réseau international « MUSLIM HANDS », dans les conditions du contrat de licence de marque conclu entre MHF et MH UK.

Le réseau MUSLIM HANDS, créé à l'initiative de Muslim Hands UK en 1993, a réussi à développer de nombreux projets pour aider les plus défavorisés dans plusieurs pays à travers le monde.

Depuis sa création en 2007, MHF s'est engagé à respecter les principes qui sont le fondement de l'action humanitaire :

- Neutralité : MHF ne prend part à aucun conflit et veille à ce que les actions de secours ne constituent pas en elles-mêmes des actes hostiles, ni une contribution effective à un conflit ;
- Indépendance : L'action humanitaire de MHF est indépendante de toute pression politique, financière, militaire, idéologique ou économique et a pour seul but la défense de l'être humain ;
- Impartialité : L'aide est apportée sans discrimination. L'impartialité exige que les secours soient donnés de façon prioritaire aux plus nécessiteux, quelle que soit leur appartenance ;
- Humanité : L'humain est au centre des préoccupations de MHF et sa seule considération. Il y a une indépendance totale de l'organisation à l'égard de contraintes non humanitaires.

► **Missions sociales de Muslim Hands France**

MHF a pour mission de s'adresser aux causes profondes de la pauvreté et d'être au service des populations les plus vulnérables en leur donnant les moyens d'agir.

L'objet de MHF s'inscrit dans un engagement à court, moyen et long terme, afin de venir en aide à un maximum de personnes démunies dans le monde, tout en fournissant un service éthique dans la collecte et la distribution des fonds.

Inspirée par des valeurs et principes forts, MHF s'engage à construire un monde plus juste pour tous.



Les projets menés visent à avoir un impact significatif sur la vie des personnes nécessiteuses. Pour soutenir les communautés dans le besoin, MHF agit dans de multiples domaines comme l'aide d'urgence, la sécurité alimentaire, l'éducation, le parrainage des orphelins, les moyens de subsistance, l'eau potable et l'assainissement, la santé, l'agriculture et l'environnement.

Au fil des années, l'Association a créé un réseau international d'experts locaux et a accumulé des compétences considérables qui lui permettent de venir en aide aux plus démunis.

3- Evènements significatifs et évènements postérieurs à l'exercice

▶ Evènements significatifs de l'exercice

L'Association n'était pas en mesure de tenir son assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice 2020.

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ne sont pas encore approuvés par l'assemblée générale.

En conséquence, les excédents des exercices 2020 et 2021 ont été reportés à nouveau en attendant leur approbation par l'assemblée générale.

Nous n'avons pas identifié d'autre fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

▶ Evènements postérieurs à l'exercice

Nous n'avons pas identifié d'évènements postérieurs à l'exercice susceptibles d'être mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels.

4- Principes, règles et méthodes comptables

▶ Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général ANC n°2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable. A ce titre, l'annexe des comptes annuels intègre les états obligatoires suivants :

- un compte de résultat par origine et destination (CROD) défini à l'article 432-2 du Règlement ANC n°2018-06 ;
- un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 défini selon le modèle présenté à l'article 432-17 du Règlement ANC n°2018-06;
- un tableau des contributions volontaires en nature ;
- les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.



► Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances en monnaie étrangère sont valorisées aux taux officiels à la date de clôture des comptes.



Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable ANC 2018-06, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

- Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective.
- Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

► Changement de méthode d'évaluation et de présentation

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



5- Notes sur le bilan- Actif

▶ Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 213	2 117		5 330
Immobilisations corporelles	530 565	20 413		550 978
Immobilisations financières	23 209			21 311
TOTAL	556 988	22 530		577 620

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	3 213	2 117	5 330
Terrains		94 997		94 997
Constructions				
sur sol propre		201 620		201 620
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers		70 781		70 781
Matériel de transport		80 152		80 152
Matériel de bureau et informatique		83 014	20 413	103 427
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III		530 564	20 413	550 978
TOTAL GENERAL (I+II+III)		533 777	22 530	556 309



Les immobilisations s'élèvent à 577.620 euros en valeur brute à la clôture de l'exercice.

Les investissements de l'exercice ont été réalisés dans le cadre de l'accroissement de l'activité de notre Association. Ils concernent principalement l'achat de matériel informatique et d'amélioration du site internet pour une valeur brute totale de 22.530 euros.

Les immobilisations financières sont constituées principalement des éléments suivants :

- Prêt octroyé à un salarié. Le solde restant dû à la clôture de l'exercice est de 12.400 euros. Les remboursements de l'exercice se sont élevés à 2.400 euros ;
- Dépôts de garantie relatifs aux locations immobilières pour un montant total de 8.911 euros.

► Amortissements et dépréciations

Les amortissements de l'actif immobilisé se chiffrent à 146.945 euros à la clôture de l'exercice.

La dotation aux amortissements de l'exercice a été constatée en charges de l'exercice, conformément aux règles et méthodes indiquées plus haut. La dotation aux amortissements a été calculée selon le mode linéaire. Le montant de l'exercice est de 45.592 euros.

Aucun indice de perte de valeur nécessitant de constater une dépréciation n'a été identifié sur l'exercice.

► Stocks

L'Association ne dispose pas de stocks. Les fournitures et stock d'urgence collectés dans le cadre de l'activité de l'Association ont été distribués sur l'exercice.

► Etat des créances et charges constatées d'avance

Les créances se chiffrent à 62.559 euros et sont constituées principalement des charges constatées d'avance, d'avances et acomptes à des fournisseurs et du prêt accordé à un salarié. Le classement détaillé par échéance est repris dans le tableau suivant :

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	12 400	2 400	10 000
Autres créances			
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers			
Autres créances	26 413	26 413	
Charges constatées d'avance	23 746	23 746	
TOTAL	62 559	52 559	10 000



6- Notes sur le bilan- Passif

► **Tableau de variation des fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat*	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de <i>Dont générosité du public</i>	3 873				3 873
Fonds propres avec droit de <i>Dont générosité du public</i>					
Ecart de réévaluation <i>Dont générosité du public</i>					
Réserves <i>Dont générosité du public</i>					
Report à nouveau	1 261 317	811 014			2 072 331
<i>Dont générosité du public</i>	1 261 317	755 343			2 016 660
Excédent ou déficit de l'exercice	811 014	-811 014	541 672		541 672
<i>Dont générosité du public</i>	755 343		493 868		493 868
Situation nette	2 076 203		541 672		2 617 876
Situation nette dont générosité du public	2 016 660		493 868		2 510 528
Fonds propres consommables <i>Dont générosité du public</i>					
Subventions d'investissement <i>Dont générosité du public</i>					
Provisions réglementées <i>Dont générosité du public</i>					
TOTAL	2 076 203		541 672		2 617 876
TOTAL dont générosité du public	2 016 660		493 868		2 510 528

*Sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale



Fonds propres sans droit de reprise :

Ces fonds sont constitués des financements reçus par l'Association lors de sa constitution pour financer ses premières activités. Ces fonds sont acquis par l'Association de manière définitive. Ils se chiffrent à 3.873 euros au 31 décembre 2022 et sont inchangés par rapport à l'exercice 2021.

Report à nouveau et résultat de l'exercice :

Le résultat de l'exercice 2020 était un excédent de 853.542 euros et celui de l'exercice 2021 un excédent de 811.014 euros. Ils ont été reportés à nouveau en attendant leur approbation et leur affectation par l'assemblée générale. En conséquence, le report à nouveau s'élève à 2.072.331 euros à la clôture de l'exercice 2022.

Le résultat de l'exercice 2022 est un excédent de 541.672 euros.

► **Report à nouveau avant répartition du résultat**

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		2.072.331
SOLDE		2.072.331

► **Fonds reportés liés aux legs ou donations**

L'Association n'a pas reçu de legs ou donations.

► **Analyse des fonds dédiés**

En application de l'article 132-1 de l'ANC 2018.06, la partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés »

Sont comptabilisés, à la clôture de l'exercice, dans les comptes de fonds dédiés, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation ;
- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Les fonds dédiés sont exclusivement liés à la générosité du public. Ils se chiffrent à 4.265.517 euros au 31 décembre 2022, en comparaison à 4.448.035 euros au 31 décembre 2021 et à 3.117.517 euros au 31 décembre 2020.

Les dons collectés par notre Association sont strictement utilisés selon la volonté exprimée par les donateurs. Lorsque les dons collectés n'ont pas été entièrement utilisés dans l'exercice, ils sont affectés en fonds dédiés dans le dessin de leur utilisation ultérieure conformément à la volonté des donateurs.



Les fonds dédiés antérieurs sont, par projet, augmentés des dons de l'année en cours et diminués des dépenses engagées ainsi que des frais de gestion.

Les fonds dédiés sont affectés selon la volonté des donateurs comme suit :

- Niveau 1 : en combinaison par localisation et par nature de projet (par exemple : eau potable au Mali, éducation en Afghanistan...)
- Niveau 2 : par nature de projet (aide alimentaire, eau potable, orphelins...) où le don sera le plus utile
- Niveau 3 : par localisation sans précision de la nature du projet (par exemple : Yemen, Syrie...)

Lorsque le donateur n'a pas formulé de souhait particulier, le don est considéré comme répondant à l'objet social de l'Association et n'est pas reporté en fonds dédiés. Seul le fonds dit « général » à utiliser où le don « est le plus utiles » est considéré en tant que tel.

Depuis l'exercice 2021, notre Association a amélioré son système de gestion pour assurer un meilleur suivi comptable des fonds dédiés.

Ainsi, depuis cet exercice, les dépenses engagées sont affectées en priorité par localisation et par nature de projet (Niveau 1). Les fonds dédiés sont amputés des dépenses du plus ancien au plus récent.

Le reliquat éventuel des dépenses est par la suite imputé par nature de projet (Niveau 2). Enfin, le solde restant des dépenses est imputé par localisation (Niveau 3).

Le détail de la variation des fonds dédiés est présenté dans les tableaux suivants :

○ Fonds dédiés par nature de ressources

Variation des fonds dédiés (en €)	A l'ouverture	Utilisations	Reports	A la clôture	A la clôture: Dont fonds à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation					
Contributions financières d'autres organismes					
Ressources liées à la générosité du public	4 448 035	-2 544 176	2 361 658	4 265 517	0
TOTAL	4 448 035	-2 544 176	2 361 658	4 265 517	0

○ Fonds dédiés par nature de projet

Nature des Fonds dédiés (en €)	A l'ouverture	Utilisations	Reports	A la clôture	A la clôture: Dont fonds à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Aide Alimentaire	468 562	-370 819	96 380	194 123	
Eau potable	503 914	-479 853	827 609	851 670	
Education	914	0	4	918	
Enfance	428	0	0	428	
Environnement	31 626	-30 694	3 185	4 117	
Fonds general*	134 135	-75 419	38 016	96 732	
Generation Revenus	124 318	-120 578	39 106	42 846	
Habitation	303	0	8	311	
Mosquees	104 709	0	1 346	106 054	
Orphelins	2 398 658	-1 446 633	1 191 940	2 143 964	
Santé	47 804	-9 600	259	38 463	
Urgences	632 666	-10 580	163 806	785 892	
Total général	4 448 035	-2 544 176	2 361 658	4 265 517	0

* Fonds général dédié par localisation



La colonne « Utilisations » correspond aux utilisations des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public. Les utilisations sur l'exercice s'élevaient à 2.554.176 euros en comparaison à 1.741.429 euros en 2021 et à 765.576 euros en 2020. Les utilisations des fonds dédiés sont en hausse de 47% en comparaison à 2021.

Les reports en fonds dédiés sont de 2.361.658 euros au 31 décembre 2022. Ils étaient de 3.071.948 euros au 31 décembre 2021 et de 945.945 euros au 31 décembre 2020.

○ **Fonds dédiés par localisation**

Par Localisation	
Total Fonds dédiés au 31 décembre 2022	4 265 517
Où le plus utile	1 164 966
Yemen	598 952
Pakistan	567 252
Mali	335 483
Niger	297 124
Afghanistan	220 681
Palestine	201 127
Sri Lanka	139 701
Liban	115 329
Algérie	104 008
Mianmar (Birmanie)	96 351
Syrie	84 194
Cachemire	71 214
Sénégal	61 628
Maroc	58 665
Divers Pays (individuellement <50,000 €)	148 842

○ **Fonds dédiés par antériorité**

Montant en €uro	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Solde des Fonds dédiés 2018	130 354	154 550
Solde des Fonds dédiés 2019	222 699	282 822
Solde des Fonds dédiés 2020	280 423	1 220 432
Solde des Fonds dédiés 2021	1 270 383	2 790 231
Solde des Fonds dédiés 2022	2 361 658	
Total des Fonds dédiés	4 265 517	4 448 035

▶ **Provisions pour risques et charges**

Aucun risque ou charge n'a été identifié nécessitant la constatation de provision.



► **Etat des dettes et produits constatés d'avance**

L'état des dettes par échéance se présente comme suit :

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	265 954	18 305	75 377	172 256
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	179 777	179 777		
Dettes fiscales et sociales	107 230	107 230		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 307 613	2 307 613		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 860 574	2 612 925	75 377	172 256

Les dettes se composent principalement :

- des dettes relatives aux projets 2022 restant à payer aux partenaires pour un montant total de 2.304.856 euros. Celles-ci sont constituées principalement des dépenses engagées en fin d'année 2022 ;
- de l'emprunt contracté en 2021 pour financer l'acquisition de l'ensemble immobilier à Marseille. Le montant emprunté s'est élevé à 293.000 euros. Le solde restant dû à la clôture de l'exercice 2022 s'élève 256.954 euros ;
- des dettes fournisseurs, notamment les charges à payer aux fournisseurs, ainsi que les dettes sociales et fiscales.

► **Charges à payer par poste de bilan**

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	17
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	143 858
Dettes fiscales et sociales	64 933
Autres dettes	
TOTAL	208 808



7- Notes sur le compte de résultat

▶ Ressources liées à la générosité du public

Les ressources liées à la générosité du public comprennent :

- Les dons manuels
- Les mécénats
- Les legs, donations et assurance-vie

Les ressources liées à la générosité du public inscrites dans les comptes de Muslim Hands France sont constituées exclusivement des dons manuels.

Les dons collectés en numéraire s'élèvent à 9.738.499 €uros au 31 décembre 2022 en comparaison à 8.613.885 €uros au 31 décembre 2021 et à 6.720.675 €uros au 31 décembre 2020. Ils sont détaillés dans les tableaux suivants :

○ Collecte par projet

▪ En 2022

Par projet	Montant 2022	En %
Eau potable	3 071 638	32%
Fonds general	2 370 616	24%
Orphelins	1 894 096	19%
Aide Alimentaire	1 463 677	15%
Urgences	546 008	6%
Generation Revenus	188 003	2%
Education	75 725	1%
Santé	60 122	1%
Environnement	54 200	1%
Enfance	12 586	0%
Mosquees	1 820	0%
Habitation	10	0%
Total Collecte 2022	9 738 499	

▪ Rappel 2021

Par projet	Montant 2021	En %
Eau potable	2 968 817	34%
Orphelins	1 863 065	22%
Fonds general	1 702 596	20%
Aide alimentaire	1 233 808	14%
Urgences	468 619	5%
Generation de revenus	126 460	1%
Mosquees	102 841	1%
Education	71 526	1%
Environnement	42 245	0%
Sante	26 151	0%
Enfance	7 758	0%
Total Collecte 2021	8 613 885	

○ Collecte par localisation



▪ **En 2022**

Par Localisation	Montant 2022	En %
Où le plus utile	6 997 136	72%
Pakistan	550 386	6%
Palestine	375 083	4%
Mali	325 185	3%
Afghanistan	317 142	3%
Yemen	306 499	3%
Niger	215 427	2%
Somalie	115 340	1%
Sri Lanka	107 614	1%
Cachemire	85 613	1%
Sénégal	76 016	1%
Liban	71 876	1%
Inde	53 350	1%
Divers Pays (<50,000 €)	141 833	1%
Total Collecte 2022	9 738 499	

▪ **Rappel 2021**

Par Localisation	Montant 2021	En %
Où le plus utile	5 070 409,58	59%
Palestine	773 017,46	9%
Mali	609 798,06	7%
Pakistan	400 223,00	5%
Yemen	282 436,14	3%
Niger	279 484,75	3%
Afghanistan	247 927,05	3%
Algérie	137 166,50	2%
Sénégal	135 232,00	2%
Somalie	103 156,00	1%
Sri Lanka	93 712,32	1%
Liban	88 720,00	1%
Syrie	83 634,86	1%
Cachemire (Pakistan)	72 640,00	1%
Bangladesh	50 730,00	1%
Divers pays (individuellement <50,000 €)	185 597,28	2%
Total Collecte 2021	8 613 885	

▶ **Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges**

Ce poste s'élève à 31.375 euros au 31 décembre 2022, en comparaison à 42.596 euros au 31 décembre 2021. Il est constitué exclusivement des transferts de charges en lien avec les organismes sociaux.

▶ **Utilisation des fonds dédiés**

L'utilisation des fonds dédiés a généré un produit en 2022 d'un montant de 2.544.176 euros, en comparaison à un montant de 1.741.429 euros en 2021 (765.576 euros en 2020).

Les fonds dédiés utilisés sur l'exercice concernent les ressources liées à la générosité du public.



▶ **Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation sont expliquées dans le Compte de Résultat par Origine et par Destination ci-après.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 11.777.106 euros en 2022 versus 9.586.415 euros en 2021. Elles sont constituées à hauteur de :

- 7.344.362 euros d'aides financières octroyées en 2022 dans le cadre des missions sociales (4.901.261 euros en 2021) ,
- 2.361.658 euros de reports en fonds dédiés (3.071.948 euros en 2021).

▶ **Résultat financier**

Le résultat financier est un excédent de 17.878 euros en 2022 (1.180 euros en 2021 et 41 euros en 2020). Il est constitué principalement :

- des intérêts courus des comptes sur livret (21.092 euros en produits en 2022, 2.257 euros en 2021), dont le solde s'élève à 5.101.849 euros à la clôture 2022,
- ainsi que des charges d'intérêts sur emprunt (3.215 euros en charges en 2022, 1.705 euros en 2021)

▶ **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel est une charge de 3.425 euros relatives à des ajustements envers les organismes sociaux (prévoyance, mutuelle...) ainsi qu'à des charges sur exercices antérieurs.

▶ **Contributions volontaires en nature**

Les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées si les deux conditions suivantes sont remplies :

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité ;
- l'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Muslim Hands France a recensé les contributions volontaires reçues au cours de l'exercice :

- les dons en nature constitués principalement des denrées alimentaires et des produits d'hygiène, d'une valeur de 69.226 euros,
- le bénévolat : valorisé au SMIC horaire de l'exercice selon les heures recensées par le service des ressources humaines. La valeur du bénévolat a été estimée à 62.747 euros au titre de l'exercice, correspondant à un nombre total d'heures de 5.752 heures (5.968 heures en 2021).



8- Autres informations

▶ Engagements et sûretés réelles consenties

- Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :

Néant

- Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :

Néant

▶ Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

▶ Rémunérations versées aux trois plus hauts cadres

Le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, s'élevèrent à 87.588 €uros.

▶ Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2,0
Non cadres	16,7
TOTAL	18,7

▶ Honoraires du commissaire aux comptes

Aucun honoraire du commissaire aux comptes n'a été facturé sur l'exercice 2022.

Les honoraires constatés dans les charges au titre du contrôle légal des comptes des exercices 2020 à 2022 est de 99.684 euros TTC.

Aucun honoraire n'a été constaté au titre des services autres que la certification des comptes (SACC).



9- Compte de résultat par Origine et par Destination (CROD)

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N TOTAL	EXERCICE N Dont générosité du public	EXERCICE N- 1 TOTAL	EXERCICE N- 1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1-PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Donc, legs et mécénats				
- Dons manuels	9 738 499	9 738 499	8 613 885	8 613 885
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2-PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	26 429		13 076	
3-SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4-REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	21 375		42 596	
5-UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 544 176	2 544 176	1 741 429	1 741 429
TOTAL	12 330 479	12 282 675	10 410 985	10 355 314
CHARGES PAR DESTINATION				
1-MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	271 820	271 820	191 076	191 076
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	7 072 542	7 072 542	4 710 185	4 710 185
2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	589 559	589 559	459 886	459 886
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 488 166	1 488 166	1 166 334	1 166 334
4-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5-IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 062	5 062	542	542
6-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	2 361 658	2 361 658	3 071 948	3 071 948
TOTAL	11 788 807	11 788 807	9 599 971	9 599 971
EXCEDENT OU DEFICIT	541 672	493 868	811 014	755 343



B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N TOTAL	EXERICE N Dont générosité du public	EXERCICE N- 1 TOTAL	EXERCICE N- 1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	62 747	62 747	62 545	62 545
Prestations en nature				
Dons en nature	69 626	69 626	39 311	39 311
2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3-CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Donc en nature				
TOTAL	132 373	132 373	101 856	101 856
CHARGES PAR DESTINATION				
1-MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	132 373	132 373	101 856	101 856
Réalisées à l'étranger				
2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	132 373	132 373	101 856	101 856



10- Rapprochement des charges

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales réalisées en France : par l'organisme	Missions sociales réalisées en France : versements à d'autres organismes	Missions sociales réalisées à l'étranger: par l'organisme	Missions sociales réalisées à l'étranger : versements à d'autres organismes
Achats de marchandises Variation de stock Autres achats et charges externes Aides financières Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitement Charges sociales Dotations aux amortissement et dépréciations Dotations aux provisions Reports en fonds dédiés Autres charges Charges financières Charges exceptionnelles Participations des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	271 820			7 072 542
TOTAL	271 820			7 072 542

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Frais de recherche de fonds : Générosité du public	Frais de recherche de fonds : Autres ressources	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions
Achats de marchandises Variation de stock Autres achats et charges externes Aides financières Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitement Charges sociales Dotations aux amortissement et dépréciations Dotations aux provisions Reports en fonds dédiés Autres charges Charges financières Charges exceptionnelles Participations des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	589 559		548 107 47 932 612 550 199 527 45 592 27 819 3 215 3 425	
TOTAL	589 559		1 488 167	



TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Impôts sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes			1 137 666
Aides financières			7 344 362
Impôts, taxes et versements assimilés			47 932
Salaires et traitement			612 550
Charges sociales			199 527
Dotations aux amortissement et dépréciations			45 592
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés		2 361 658	2 361 658
Autres charges			27 819
Charges financières			3 215
Charges exceptionnelles			3 425
Participations des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices	5 062		5 062
TOTAL	5 062	2 361 658	11 788 808

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales réalisées en France	Missions sociales réalisées à l'étranger	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Secours en nature	69 626				69 626
Mises à disposition gratuites de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	62 747				62 747
TOTAL	132 373				132 373



▶ **Produits par origine**

○ **Cotisations avec ou sans contreparties**

L'Association ne collecte aucune cotisation.

○ **Dons manuels**

La rubrique « Dons manuels » y comprend les produits reçus des ventes de dons en nature constituent la principale ressource de notre Associations.

○ **Autres produits liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits liés à la générosité du public » comprend :

- la quote-part de générosité reçue d'autres organismes ;
- Les revenus générés par les actifs issus de la générosité du public :
- les redevances d'actifs incorporels ;
- les loyers
- les produits financiers ;
- les plus ou moins-values de cessions de ces actifs à l'exclusion des plus ou moins-values relatives aux biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés.

○ **Contributions financières sans contrepartie**

La rubrique « Contributions financières sans contrepartie » comprend :

- les contributions financières et quotes-parts de générosité reçue d'autres entités ;
- les versements des fondateurs des fondations d'entreprise et assimilées ;
- la part de dotation consommable virée au compte de résultat.

○ **Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

- les ventes de marchandises et de prestations de services ;
- les revenus des actifs non issus de la générosité du public :
- les redevances d'actifs incorporels ;
- les loyers ;
- les produits financiers ;
- les plus ou moins-values de cession d'actifs.

Elle ne comprend pas les subventions et autres concours publics.



- **Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- au titre des subventions :
- les subventions d'exploitation ;
- la quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- les concours publics

Pour les rubriques figurant dans les produits liés à la générosité du public, l'entité ventile en aval du compte de résultat par origine et destination les produits dédiés par le tiers financeur à un projet défini et les produits non dédiés.

▶ **Charges par destination**

- **Missions sociales**

La définition des missions sociales et des moyens à mettre en œuvre relève d'une décision de gestion prise par l'organe habilité, en conformité avec l'objet de l'entité.

Lorsque l'information relative aux missions sociales dans le compte de résultat par origine et destination ne permet pas une bonne compréhension de l'activité, des informations détaillées par mission sociale sont données dans l'annexe.

Les rubriques relatives aux missions sociales comprennent les charges engagées par l'entité pour la réalisation de ces missions et qui ont vocation à disparaître si elle cesse.

Les charges engagées pour la réalisation des missions sociales comprennent les coûts directement liés aux activités et services rendus pour réaliser ces missions, tels que les frais de personnel directs, les fournitures et services extérieurs engagés pour réaliser les missions.

Elles comprennent également les coûts indirects qui sont engagés pour réaliser les activités et services rendus au titre des missions sociales.

Ces coûts sont ceux qui sont mis en œuvre spécifiquement pour la réalisation d'une ou plusieurs missions sociales.

Ces coûts sont généralement fonction de l'ampleur des missions réalisées. Ces coûts peuvent faire l'objet de répartitions et doivent tenir compte de l'utilisation effective des moyens concernés.



○ **Frais d'appel à la générosité du public**

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'entité dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires, etc
- les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ; les prestations de services de collecte ou de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat, les charges des legs résultant de stipulations testamentaires ;
- les frais de tenue, de location ou d'acquisition de fichiers de donateurs ou mécènes ;
- les frais d'appel et de gestion de cotisations sans contrepartie ;
- les frais d'appel à bénévolat ;
- les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public - les achats de marchandises et de prestations de services destinées à la vente qui pour les entités faisant appel à la générosité du public sont vendus à un prix bien plus élevé que son prix d'achat.

○ **Frais de recherche d'autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

- les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales ;
- les charges d'un secteur marchand.

○ **Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité. Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ». Les frais de fonctionnement comprennent notamment les charges affectées aux activités suivantes :

Gouvernance, communication, ressources humaines, comptabilité et gestion financière y compris les frais de gestion de la tarification pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux et les établissements de santé, juridique, moyens généraux, informatique.

Charges financières :

Les charges financières sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds » si l'entité en justifie. A défaut, elles figurent dans les frais de fonctionnement



- **Dotations aux provisions et dépréciations**

La part des dotations aux provisions et dépréciations relative à la générosité du public ainsi que le report en fonds dédiés figurent dans le compte de résultat par origine et destination.

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.



11- Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au nouveau règlement ANC n°2018-06 complété par le règlement ANC n°2020-08.

Le compte emploi annuel des ressources collectées auprès du public est constitué :

- De la colonne « Dont générosité du public » du CROD
- Du suivi du stock de la générosité du public d'ouverture et de clôture ;
- De la présentation des contributions en nature liées à la générosité du public

L'ensemble des postes des emplois par destinations et des ressources par origines du CER est analysé au niveau du CROD. Il convient toutefois de noter, que notre Association ne dispose pas de fonds reportés qui sont liés aux legs et donations et correspondant à la contrepartie des biens actifs, des créances et des dettes qui seraient en attente de réalisation à la fin de l'exercice.



CER	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1- Missions Sociales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	271 820	191 076
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	7 072 542	4 710 185
2- Frais de recherche de fonds		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	589 559	459 886
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3- Frais de fonctionnement	1 493 229	1 166 876
Total des emplois	9 427 150	6 528 023
4- Dotations aux provisions et dépréciations		
5- Reports en fonds dédiés de l'exercice	2 361 658	3 071 948
Excédent de la générosité du public de l'exercice	493 868	755 343
TOTAL	12 282 676	10 355 314
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1- Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	9 738 499	8 613 885
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Total des ressources	9 738 499	8 613 885
2- Reprises sur provisions et dépréciations		
3- Utilisation des fonds dédiés antérieurs	2 544 176	1 741 429
Déficit de la générosité du public de l'exercice		
TOTAL	12 282 676	10 355 314
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (Hors Fonds dédiés)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public		
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (Hors Fonds dédiés)		



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
--	-----------------------	-------------------------

Emplois de l'exercice

1- Contributions volontaires aux missions sociales

Réalisées en France

132 373

101 856

Réalisées à l'étranger

2- Contributions volontaires à la recherche de fonds

3- Contributions volontaires au fonctionnement

TOTAL	132 373	101 856
--------------	----------------	----------------

Ressources de l'exercice

1- Contributions volontaires liées à la générosité du public

Bénévolat

62 747

62 545

Prestations en nature

Dons en nature

69 626

39 311

TOTAL	132 373	101 856
--------------	----------------	----------------

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	4 448 035	3 117 517
(-) Utilisation	2 544 176	1 741 429
(+) Report	2 361 658	3 071 948
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	4 265 517	4 448 035

